



réclamation cabinet dentaire

Par **Marido**, le **14/01/2011** à **01:55**

Bonjour,

J'ai effectué des soins dentaires chez un dentiste pendant environ trois mois de septembre à décembre 2010.

Ce dernier m'a proposé la pose d'une prothèse, chose que j'ai accepté sachant que j'avais la CMU. Il m'a fait un devis. J'avais 330 euros à ma charge, et le reste soit à peu près 1200 à verser par la sécurité sociale. J'ai réglé ma participation (les 300 euros) en 3 fois par chèque. Le cabinet m'a fixé des rendez vous jusqu'au début du mois de décembre, alors que ma CMU arrivait à son terme au 30 novembre 2010. J'avais fait le renouvellement de ma demande, mais compte tenu des lenteurs administratives, mon dossier n'était pas à jour au 1er décembre 2010. J'ai reçu dernièrement des formulaires de la sécu sous forme de chèques pour ma famille et moi pour une adhésion à une mutuelle que je devrai choisir. A ce jour, le cabinet dentaire me réclame les 1200 euros, je suis désemparée car cette somme n'était pas du tout prévu dans mon budget. Pouvez-me dire quels sont mes recours. Je vous remercie de votre réponse.